

Dans le dernier numéro du BULLETIN, à la page 323, il est parue une reproduction sous le titre de (" l'indication de l'accouchement provoqué en cas de grossesse compliqué de néphrite,") tirée du VIIe congrès de médecine russe, qui avait été admise, avec une note de la rédaction.

Or, cette note qui a été omise dans le dernier numéro nous la publions aujourd'hui :

" Dans aucun cas, on a le droit de pratiquer l'expulsion du produit de la conception, avec l'intention de sauver la mère, avant que le fœtus ne soit reconnu viable ; c'est dire que l'avortement doit être rejeté dans tous les cas, vu qu'il n'a pas été donné à qui que ce soit le droit de tuer son semblable. (NOTE DE LA RÉDACTION.)

---

## NOUVELLES

---

MM. les Docteurs Paquin, de Québec et Lavoie de Sillery font part à leurs confrères de la naissance d'un fils à chacun.

Nous apprenons avec plaisir le retour à la santé du Dr J. D. Brousseau, de cette ville.

Nos meilleurs souhaits accompagnent les nombreux confrères partis pour l'Europe durant ce mois. Nous notons parmi eux les Drs W. Verge, de Québec, et Saluste Roy, de Beauport.

L'Université-Laval vient de conférer à MM. Brouardel et LeDentu, de la Faculté de Médecine de Paris, le titre de docteur.

Cette excellente démarche de l'Université-Laval envers ces illustres maîtres, est saluée avec joie et satisfaction.

---